

« Une place pour la famille »

Politique familiale



La Politique familiale de la Ville de Trois-Rivières
*a été adoptée par le Conseil de la Ville de Trois-Rivières
le 7 septembre 2004.*

Résolution n° C 2004-748

Responsable de l'édition

Denis Simard, consultant

Iconographie

Robert Levac, Service des loisirs, des remerciements pour sa collaboration à recueillir pendant les camps de jour les dessins des jeunes qui ont inspiré le graphisme :
Gabrielle Fillion, Florence Bissonnette, Véronique Dauphinais, Marie-Pier Brodeur,
Valérie Simard, Samuel Guillemette, Mathieu Raymond-Béliveau.

Révision

Marjolaine Deschênes

Direction et coordination

Michel Lemieux, directeur du Service des loisirs et des Services communautaires
Geneviève Béliveau-Paquin, consultante-rechercheuse
Denis Simard, coordination

Production

Service des loisirs et des Services communautaires

Édition

La Politique familiale est une publication
de la Ville de Trois-Rivières

Réalisation

Infographie et illustration, Virtuose graphisme

La Ville de Trois-Rivières
1325 place de l'Hôtel-de-Ville
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Téléphone : (819) 372 4621
Télécopieur : (819) 374 7133
Site web : www.v3r.net

Dépôt légal 2004
ISBN 2 - 920992 -13 - 9

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Le genre masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Message du maire



UNE POLITIQUE À L'IMAGE DE NOS FAMILLES

La famille, tout comme la société, évolue au rythme des générations.

Elle constitue encore aujourd'hui la cellule de base de notre société, un lieu privilégié de socialisation, d'apprentissage et surtout de transmission des valeurs.

La famille est une des raisons d'être de la ville, il est important de favoriser son bien-être dans la vie de tous les jours.

La Ville de Trois-Rivières a actualisé sa Politique familiale à l'image des familles de la nouvelle agglomération.

La composition et le mode de vie des familles sont des réalités nouvelles dont les autorités de la Ville de Trois-Rivières se doivent de tenir compte en leur offrant un environnement de qualité et les services correspondant à leurs besoins.

Je suis très fier de vous présenter cette Politique familiale. Les membres du comité ont travaillé avec diligence pour réaliser ce document qui sera notre guide en matière de questions familiales pour les prochaines années.

Je remercie le conseil municipal pour l'intérêt manifesté au cours de cette démarche. Merci enfin à toutes les citoyennes et à tous les citoyens ainsi qu'à tous les partenaires qui se sont généreusement impliqués dans la réalisation de cette politique.

Le maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Lévesque'. The signature is fluid and stylized, with a prominent initial 'Y'.

Yves Lévesque

Message de la conseillère responsable de l'élaboration de la politique familiale



En mai 2003, le conseil municipal a résolu de doter la Ville de Trois-Rivières d'une nouvelle Politique familiale adaptée aux réalités de la fusion. À titre de responsable de l'élaboration de cette politique, je suis très fière de vous présenter le résultat du comité qui a réalisé ce mandat avec professionnalisme, en respectant un échéancier serré.

Issus de tous les milieux des anciennes villes, les membres du comité ont bien identifié les valeurs qui représentent les familles de la Ville de Trois-Rivières après avoir défini la famille et la mission de la politique. Ils ont travaillé à partir d'une consultation faite préalablement auprès des organismes et des services oeuvrant de près ou de loin pour les familles.

Par la suite, ils ont défini les principes fondamentaux qui encadreront les orientations de la politique. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec les représentants des services impliqués dans les réalités quotidiennes des familles pour bien déterminer les objectifs et les interventions qui prévaudront pour les prochaines années.

Au nom de la Ville de Trois-Rivières, je remercie les membres du comité qui ont participé régulièrement aux rencontres mensuelles malgré un emploi du temps chargé ainsi que Monique Leclerc et Michel Veillette, collègues du conseil, qui se sont joints aux activités en cours de mandat. Leur connaissance du milieu et leur intérêt ont permis la réalisation d'une politique adaptée à la réalité des familles trifluviennes. Je remercie également le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, ainsi que le Carrefour Action Municipale et Famille pour leur contribution financière et technique dans la réalisation de ce projet.

Avec cette Politique familiale, le conseil de ville aura un guide pour continuer d'offrir un milieu de qualité et d'épanouissement aux familles trifluviennes.

Micheline Courteau, Conseillère municipale

Table des matières

Comité d'élaboration de la Politique familiale.....	6
Définition de la famille	7
Énoncé de Mission	7
Valeurs	8
Principes directeurs.....	9
Orientations transversales	10, 11
Mission des services municipaux en regard des orientations transversales	12, 13
Orientations transversales,objectifs et interventions	14 à 29
L'autonomie et le développement	14, 15
Les acquis	16, 17
L'accessibilité	18, 19
La sécurité	20, 21
L'approche communautaire	22, 23
L'animation	24, 25
La concertation	26, 27
L'information	28, 29
Mise en oeuvre de la Politique familiale	30



Comité d'élaboration de la Politique familiale

Comité famille

Jean-Marc Bergeron, Service des loisirs et des services communautaires
Suzelle Mongrain, représentante des Maisons de la famille de Trois-Rivières
Denise Veillet, Table sectorielle enfance-famille
Annie Brousseau, Forum Jeunesse Mauricie
Claude Bergeron, Office municipal d'habitation de Trois-Rivières
Rita Morin, Maison des Grands-parents de Trois-Rivières
Anita Julien, CPE le Cerf-Volant
Johanne Francoeur, Centre de santé Cloutier-du-Rivage
Candida Jaci de Sousa Melo, représentante des nouveaux arrivants
Jean-Marc Gauthier, URLS Mauricie, représentant des organismes de loisir
Ginette Houle, Association de parents d'enfants handicapés
Louis Millette Jr, père de famille
Odette Tousignant, mère de famille.

Commission famille

Micheline Courteau, conseillère municipale
Monique Leclerc, conseillère municipale
Michel Veillette, conseiller municipal
Michel Lemieux, directeur du Service des loisirs et des Services communautaires
Geneviève Béliveau-Paquin, consultante
Denis Simard, consultant

Représentants des services

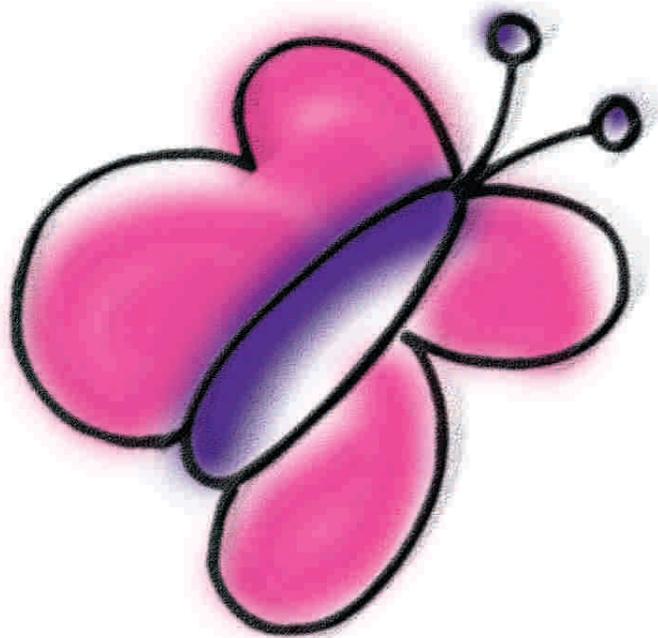
Michael Hiller, Aménagement du territoire
Lyne O'Cain, Société de développement économique
Guy de Montigny, Société des transports de Trois-Rivières
Daniel Tessier, Québec en forme
Nancy Kukovica et Mélanie Brisebois, Culture
Carole Arbelot, Sécurité publique

Définition de la famille

La famille est un groupe minimal de deux personnes, adulte et enfant, unies par des liens aussi variés que le sang, l'alliance, l'union libre, l'adoption. La relation à l'intérieur de ce groupe permet l'échange dynamique réciproque et protège la transmission des valeurs individuelles et collectives tout en tenant compte de l'importance des liens intergénérationnels. La famille favorise également le développement global de l'individu appelé à assurer la continuité de la société.

Énoncé de Mission

Favoriser la satisfaction des besoins liés au mieux être de la condition de vie des familles, par une coordination efficace de l'ensemble des services municipaux.



Valeurs

Une culture municipale cohérente et forte repose sur un certain nombre de valeurs partagées par ses citoyens. Cet ensemble de valeurs constitue la base d'un projet de politique familiale. Les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère comme importantes en tant que principes de conduite et qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs que privilégie la municipalité expliquent les orientations autour desquelles se modèle le comportement des citoyens.

Ainsi la Politique familiale de la Ville de Trois-Rivières se fait le véhicule des valeurs suivantes :

Le respect, l'autonomie et la liberté

Reconnaissant que la famille est une entité responsable et autonome, la Ville de Trois-Rivières souhaite valoriser le respect et la sécurité d'autrui, l'autonomie et la liberté des familles, et promouvoir la responsabilité collective à travers la responsabilité individuelle.

L'équité et la tolérance

L'équité et la tolérance, en termes de justice sociale dans la distribution des services, sont des valeurs fondamentales qui conduisent à une approche ouverte, inclusive et compréhensive des services municipaux dans leurs décisions et leurs interventions envers les familles.

L'accueil

L'accueil envers les familles et leur culture est une valeur qui a pour but de créer le contact, de faciliter la communication, de favoriser les échanges et l'installation d'un climat de confiance pour les citoyens. Un climat d'accueil aura pour effet de favoriser l'intégration des jeunes et des futures familles en suscitant chez eux le désir de s'établir à long terme à Trois-Rivières.

La fierté et le sentiment d'appartenance

Fière de ses familles comme une de ses composantes sociales les plus importantes, la Ville de Trois-Rivières souhaite développer et entretenir le sentiment d'appartenance de la famille à son environnement. La Ville s'engage à faciliter l'implication et l'engagement de la famille en ce sens.

La transparence

La Ville veillera à faciliter la circulation de l'information et la réponse aux besoins des familles dans un souci de transparence et d'efficacité des services rendus à l'égard de la population et des familles.



Principes directeurs

La Politique familiale met de l'avant certains principes fondamentaux qui encadreront les différentes orientations découlant de la politique. Inspirés des valeurs, ces grands principes guideront les orientations, les objectifs et les interventions privilégiés par la politique familiale.

Ainsi, les principes directeurs de la Politique familiale de la Ville de Trois-Rivières sont les suivants :

- Reconnaître la famille comme premier acteur de son développement et de sa qualité de vie;

le rôle de la Ville étant d'apporter son soutien.

- Développer et encourager la fierté familiale trifluvienne;

reconnaître la place et l'importance de la famille dans la ville.

- Respecter l'identité, la diversité, l'autonomie et la responsabilité des familles;

prévoir les mécanismes de consultation permettant aux familles de s'exprimer librement face aux enjeux qui les concernent.

- Favoriser l'intégration de toutes les familles;

tant les nouvelles familles que les familles établies depuis longtemps et qui subissent toute forme d'exclusion.

- Favoriser l'accessibilité aux services en fonction des besoins et des réalités des familles;

promouvoir les atouts de l'environnement trifluvien pour attirer de nouvelles familles.

- Reconnaître et valoriser l'expertise des partenaires qui oeuvrent auprès des familles en fonction du rôle et des responsabilités dévolus aux différents intervenants;

encourager et maintenir la participation aux activités de concertation.

Orientations transversales

L'AUTONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT

Dans un souci de complémentarité et non de substitution, soutenir l'autonomie et le développement de la famille et de ses membres (soutenir les parents dans leurs rôles, reconnaître leurs compétences, répondre à leurs besoins et défendre leurs intérêts).

LES ACQUIS

Consolider les acquis et poursuivre le développement d'une offre de services adéquate pour les familles. Favoriser la contribution et l'implication des organismes et des familles au complément de cette offre de services par le partenariat. Véhiculer, au sein des services municipaux, la notion de « penser et agir famille ».

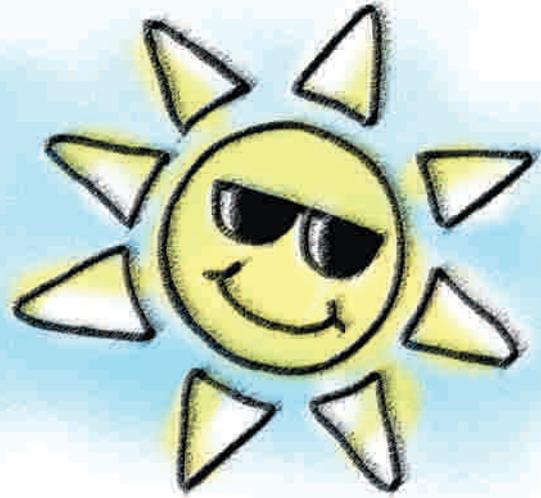
L'ACCESSIBILITÉ

Assurer et faciliter l'accessibilité aux services selon des indicateurs financiers (les coûts), de temps (les horaires), d'espace (accessibilité aux lieux et aux équipements) et favoriser l'adaptation des lieux aux besoins spécifiques des familles.

Avoir une préoccupation particulière pour les familles subissant toute forme d'exclusion et en tenir compte dans les choix qui découleront de la politique familiale.

LA SÉCURITÉ

Permettre aux familles d'évoluer dans un environnement sécuritaire. Protéger et sécuriser les personnes et les espaces. Éliminer ou minimiser les risques d'accidents et d'atteinte à l'intégrité physique des enfants et de tous les membres de la famille. Voir à harmoniser les normes et règlements en fonction de ce principe, mais aussi en fonction des attentes et des perceptions des personnes. Favoriser les activités de prévention (incendies, sécurité routière, drogue et alcool, etc.) et conscientiser les parents pour la sécurité de leurs enfants.



L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE

Promouvoir la participation et le développement de l'esprit communautaire en encourageant l'implication, l'entraide et la participation de la famille et de ses membres au développement de la communauté. Reconnaître et soutenir ce développement endogène par un soutien professionnel, technique, matériel, financier, organisationnel et moral. Les services doivent tenir compte des initiatives du milieu qui répondent à un besoin précis.

L'ANIMATION

Animer le milieu et mettre en valeur la vie familiale.

LA CONCERTATION

Favoriser la concertation et le partenariat entre les familles, la Ville et les organismes. Valoriser l'approche réseau et la coordination des efforts entre les différents intervenants.

L'INFORMATION

Faciliter la transmission d'informations et de connaissances à propos de sujets touchant directement la famille. Faire de la sensibilisation auprès des familles et les impliquer dans les mécanismes de consultation pour orienter les choix et les priorités de développement.

L'aide et le support du Service des relations publiques et d'information de la Ville seront mis à profit.

Mission des Services municipaux en regard des orientations transversales de la Politique familiale de la Ville de Trois-Rivières

La Ville intervient auprès des familles dans sept domaines bien identifiés, lui permettant ainsi de répondre efficacement, en matière de qualité de vie, aux besoins des familles.

Mission du Service des loisirs et des services communautaires :

Développer et maintenir l'accessibilité des programmes et des équipements de loisirs sportifs, culturels et communautaires diversifiés adaptés aux réalités et aux besoins des familles. (Le Service des loisirs travaille également en partenariat avec les organismes paramunicipaux, par exemple : l'île Saint-Quentin, les Centres communautaires, etc.)

Mission de la Ville en matière de logement, principalement via l'Office municipal d'habitation (OMH) de Trois-Rivières :

Assurer à la famille, cellule de base de la société, un logement convenable, un accès aux services de base et à des moyens d'existence viables, tout en demeurant dans le champ de juridiction et de compétence municipale.

Mission de la Ville en matière de développement économique, principalement via la Société de développement économique (SDÉ) :

Initier la mise en réseau des acteurs et des informations essentielles aux familles dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat, de la création et de l'accès à l'emploi.

Mission de la Ville en matière de transports en commun, principalement via la Société des transports de Trois-Rivières (STTR) :

Assurer aux membres de la famille l'accessibilité aux différents services reliés à la santé, au travail, aux études, aux loisirs et aux divers besoins économiques par un transport en commun bien organisé sur tout le territoire.

Mission du Service de l'aménagement du territoire :

Soutenir la famille en mettant à sa disponibilité diverses opportunités d'habitation, de détente et d'agrément reliées à son épanouissement dans l'aménagement et le développement de son territoire.

Mission du Service de la culture :

Rendre les arts et la culture accessibles par divers moyens et projets particuliers visant essentiellement à sensibiliser et informer les familles trifluviennes, de manière à éveiller et à initier leur intérêt pour la culture.

Mission du Service de la sécurité publique :

Faire en sorte que les gens et les familles éprouvent un sentiment de bien-être et puissent vivre en toute sécurité sur le grand territoire trifluvien.



L'autonomie et le développement

Dans un souci de complémentarité et non de substitution, soutenir l'autonomie et le développement de la famille et de ses membres (soutenir les parents dans leurs rôles, reconnaître leurs compétences, répondre à leurs besoins et défendre leurs intérêts).

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Objectifs :

- Être à l'écoute des besoins et des réalités des familles.
- Permettre à la famille de pratiquer des activités de loisir de façon autonome, contribuant ainsi à l'accomplissement personnel de ses membres.

Interventions :

- Développer des ententes et travailler en étroite collaboration avec des organismes qui interviennent directement avec la famille (maisons de la famille, maisons de jeunes, intégration des personnes handicapées, camps de jour, etc.).
- Permettre à la famille de pratiquer ensemble des activités de loisir en assurant la disponibilité des équipements à pratique libre (pistes de ski de fond, patinoires, terrains de sport extérieurs, etc.).

LOGEMENT

Objectif :

- Orienter les décideurs locaux vers le développement équilibré de logements sociaux pour les familles sur tout le territoire.

Interventions :

- Assurer la disponibilité de logements dans un environnement propice au développement familial, professionnel et social des familles et à leur implication dans la vie des quartiers.
- Avoir une préoccupation, dans les politiques sociales et économiques de la Ville, pour les besoins en matière de logement et faciliter, dans la mesure du possible, l'accès à la propriété pour les familles.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectif :

- Offrir aux promoteurs un accès rapide aux ressources pouvant faciliter l'intégration de leur famille.

Interventions :

- Apporter du soutien aux familles d'entrepreneurs, en particulier les nouveaux arrivants.
- Favoriser et soutenir l'entrepreneuriat féminin.



TRANSPORT

Objectif :

- Développer un réseau de transport en commun efficace et optimal qui répond aux besoins des familles en tenant compte de leurs générateurs de déplacements.

Interventions :

- Desservir les pôles d'activités générateurs de déplacement.
- Assurer des temps de déplacements adaptés aux besoins.
- Examiner la possibilité de participer à l'implantation d'un service de transport collectif.

AMÉNAGEMENT

Objectif :

- Initier le développement ou souscrire à de nouveaux programmes d'aide de rénovation pour répondre aux besoins des familles.

Interventions :

- Apporter un soutien technique aux personnes souhaitant rénover leur logement.
- Appuyer les initiatives locales de création d'emploi.

CULTURE

Objectifs :

- Rendre les arts et la culture accessibles aux familles par divers moyens et projets particuliers.
- Impliquer davantage les parents dans les activités.

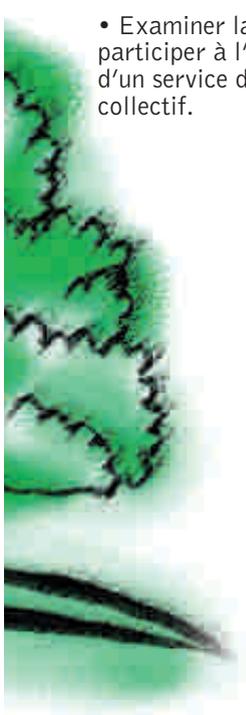
Interventions :

- Maintenir et consolider les démarches de médiation culturelle afin d'informer, éduquer et rendre accessibles les arts et la culture aux citoyens, dont les familles, vivant de l'exclusion culturelle.
- Maintenir de façon ponctuelle la présentation de conférences sur l'éveil à l'écriture et à la lecture dans la programmation d'animation.

SÉCURITÉ

Objectif :

- Contribuer à rendre les familles autonomes et responsables de leurs enfants et leur apporter le soutien nécessaire dans ce rôle.



ORIENTATION TRANSVERSALE :

Les acquis

Consolider les acquis et poursuivre le développement d'une offre de services adéquate pour les familles. Favoriser la contribution et l'implication des organismes et des familles au complément de cette offre de services par le partenariat. Véhiculer, au sein des services municipaux, la notion de " penser et agir famille "

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Objectif :

- Avoir et transmettre une préoccupation " famille " dans l'ensemble des programmes.

Interventions :

- Sensibiliser les intervenants en loisir aux réalités des familles.
- Poursuivre, perfectionner et adapter l'offre de services, le soutien aux activités et aux événements qui concernent directement la famille.
- Maintenir et adapter, au besoin, la politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires et de loisir.

LOGEMENT

Objectifs :

- S'assurer du bien-être des familles qui résident sur le territoire et contribuer à l'établissement de nouvelles familles.
- Veiller à ce que tous les secteurs de la Ville répondent aux besoins en logement social.

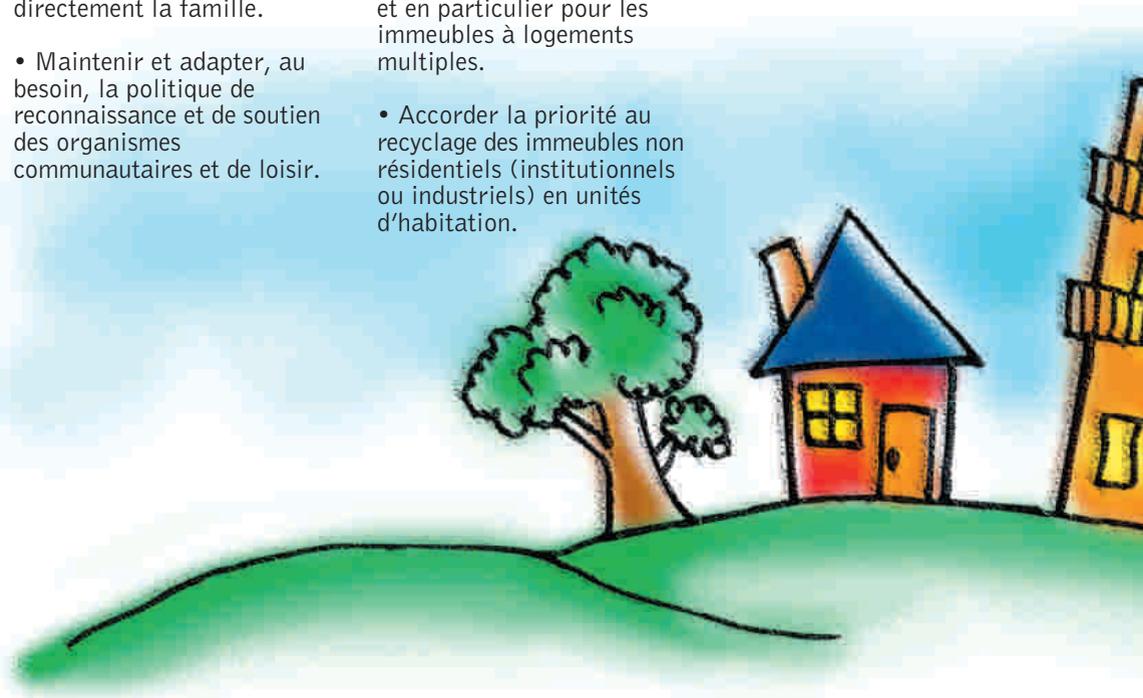
Interventions :

- Revoir les normes ou les règles relatives à la qualité de construction résidentielle et en particulier pour les immeubles à logements multiples.
- Accorder la priorité au recyclage des immeubles non résidentiels (institutionnels ou industriels) en unités d'habitation.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Intervention :

- Poursuivre le travail de prévention avec les promotrices et promoteurs en ce qui concerne la conciliation travail et famille. Les promotrices et les promoteurs doivent être conscients des impacts de leurs décisions sur leur famille (horaire de travail, disponibilité, variation de revenus, stress, etc.).



TRANSPORT

Objectif :

- Identifier les nouvelles façons de faire qui assureraient une augmentation de la clientèle du transport en commun.

Intervention :

- Poursuivre l'implantation et l'entretien des infrastructures du transport en commun.

AMÉNAGEMENT

Objectif :

- Améliorer le milieu de vie par l'offre de services diversifiée et de qualité en axant les interventions sur la satisfaction des besoins.

Interventions :

- Demeurer à l'écoute des besoins spécifiques de la collectivité.
- Consolider les pôles de services présents sur le territoire.
- Promouvoir et favoriser le développement de l'économie sociale.
- Appuyer et faciliter l'émergence d'entreprises d'économie sociale dans les premiers quartiers.
- Proposer un cadre normatif propre à assurer la disponibilité et le développement de services d'accueil et de garde de qualité supérieure, c'est-à-dire excédant les exigences minimales généralement appliquées.
- Développer une approche alliant qualité du milieu bâti et qualité des services.

CULTURE

Objectifs :

- Tenir compte de la clientèle "famille" dans le cadre des orientations de services et le développement des politiques.

- Favoriser un accueil "famille" dans les espaces et équipements lors d'activités culturelles.

- Développer davantage d'activités complémentaires et parallèles à celles déjà en place.

Interventions :

- Présenter une programmation qui correspond à différents groupes d'âge.
- Conserver une offre variée de spectacles jeunesse.
- Développer les collections pour tous les groupes d'âge à la bibliothèque.

SÉCURITÉ

Objectif :

- Être à l'écoute et améliorer les interventions pour la sécurité et le bien-être des familles.

Interventions :

- Se donner les moyens nécessaires pour maintenir un degré élevé de satisfaction auprès des familles.
- Conserver les ressources dédiées aux dossiers communautaires et accroître la prévention.



L'accessibilité

Assurer et faciliter l'accessibilité aux services selon des indicateurs financiers (les coûts), de temps (les horaires), d'espace (accessibilité aux lieux et aux équipements) et favoriser l'adaptation des lieux aux besoins spécifiques des familles. Avoir une préoccupation particulière pour les familles subissant toute forme d'exclusion et en tenir compte dans les choix qui découleront de la politique familiale.

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Objectifs :

- Maintenir accessible le Service des loisirs et développer des programmes où la famille est au cœur des préoccupations.
- Considérer, évaluer et actualiser les réalités des familles.

Interventions :

- Poursuivre la décentralisation des services sur le territoire.
- " Penser et agir famille ", en particulier en ce qui concerne la tarification, la programmation des activités et la nature des équipements en concertation avec le milieu, en tenant compte des différents groupes d'âges.

LOGEMENT

Objectif :

- En lien avec le dossier du logement social sur tout le territoire de la Ville, veiller à ce que les familles à faibles ou moyens revenus aient accès à des habitations à loyer modique ou autres sortes d'habitations.

Interventions :

- S'assurer que les programmes de rénovations urbaines facilitent l'accession à la propriété des familles dans les premiers quartiers.
- Favoriser le développement de l'habitation avec un concept de services de proximité (épicerie, pharmacie, clinique médicale, garderie, équipements récréatifs).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Interventions :

- Conserver des horaires flexibles pour faciliter la tenue de rencontres avec les promoteurs et promotrices qui ont des familles.
- Songer à ce que les projets de développement économiques tiennent compte de l'accessibilité des services envers les familles (transport, services de garde, etc).



TRANSPORT

Objectif :

- Veiller à l'accessibilité du réseau de transport en commun pour les familles, relativement au niveau de service, aux horaires et à la tarification.

Intervention :

- Maintenir une grille de tarification diversifiée qui répond aux besoins des familles.

AMÉNAGEMENT

Interventions :

- Rechercher et mettre à profit les programmes d'aide des gouvernements supérieurs et faciliter l'accès des citoyens à ces programmes.
- Adapter les lieux publics municipaux aux besoins des familles et des personnes à mobilité réduite.
- Modifier les horaires d'accès au service de l'aménagement, de manière à mieux servir la population.
- Augmenter le nombre de lieux de diffusion de l'information concernant les divers services offerts par le personnel municipal.
- Tenir compte de la répartition des familles dans l'aménagement du territoire, en fonction notamment des infrastructures scolaires et de gardiennage.

CULTURE

Objectifs :

- Tenir compte de la clientèle "famille" dans le cadre des orientations de services et le développement des politiques.
- Favoriser un accueil "famille" dans les espaces et équipements lors d'activités culturelles.
- Développer davantage d'activités complémentaires et parallèles à celles déjà en place.

Interventions :

- Présenter une programmation qui correspond à différents groupes d'âge.
- Conserver une offre variée de spectacles jeunesse.
- Développer les collections pour tous les groupes d'âge à la bibliothèque.

SÉCURITÉ

Objectif :

- Être à l'écoute et améliorer les interventions pour la sécurité et le bien-être des familles.

Interventions :

- Se donner les moyens nécessaires pour maintenir un degré élevé de satisfaction auprès des familles.
- Conserver les ressources dédiées aux dossiers communautaires et accroître la prévention.



ORIENTATION TRANSVERSALE :

La Sécurité

Protéger et sécuriser les personnes et les espaces. Permettre aux familles d'évoluer dans un environnement sécuritaire. Éliminer ou minimiser les risques d'accidents et d'atteinte à l'intégrité physique des enfants et de tous les membres de la famille. Voir à harmoniser les normes et règlements en fonction de ce principe, mais aussi en fonction des attentes et des perceptions des personnes. Favoriser les activités de prévention (incendies, sécurité routière, drogue et alcool, etc.) et conscientiser les parents pour la sécurité de leurs enfants.

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Objectif :

- Garantir la sécurité des citoyens sur tous les sites municipaux permettant des activités de sport et de loisir.

Interventions :

- Rendre sécuritaires les interventions auprès des personnes, les infrastructures de sport et de loisir et les espaces de circulation qui les entourent.
- Adapter les lieux aux besoins des familles en termes de sécurité et d'installations sanitaires.

LOGEMENT

Objectif :

- Permettre aux familles d'avoir accès à des logements sociaux sécuritaires comportant des conditions sanitaires acceptables.

Intervention :

- Promouvoir la rénovation de logements insalubres et même de taudis.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



TRANSPORT

Objectif :

- Veiller à la sécurité des usagers du transport en commun.

Intervention :

- S'assurer que les équipements, véhicules et abris soient sécuritaires pour tous les membres de la famille.

AMÉNAGEMENT

Objectif :

- Assurer que les quartiers et les espaces publics constituent des milieux sécuritaires et agréables.

Interventions :

- Freiner le processus de dévitalisation des premiers quartiers.
- Assurer la salubrité des bâtiments.
- Mettre des mesures de l'avant pour contrer la déstructuration du milieu.
- Identifier, protéger et mettre en valeur les milieux naturels sensibles.
- Poursuivre les efforts d'embellissement de nos quartiers.
- Assurer la propreté et la sécurité des lieux publics et des terrains vacants.

CULTURE

Objectif :

- Garantir la sécurité des citoyens sur tous les sites municipaux permettant des activités culturelles.

SÉCURITÉ

Objectif :

- Travailler activement à assurer la sécurité des personnes, des biens et des espaces.

Intervention :

- Poursuivre et augmenter la prévention et les interventions de première ligne en démontrant un haut degré de professionnalisme dans les interventions.

L'approche Communautaire

Promouvoir la participation et le développement de l'esprit communautaire en encourageant l'implication, l'entraide et la participation de la famille et de ses membres au développement de la communauté. Reconnaître et soutenir ce développement endogène par un soutien professionnel, technique, matériel, financier, organisationnel et moral. Les services doivent tenir compte des initiatives du milieu qui répondent à un besoin précis.

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Objectif :

- Reconnaître, soutenir et valoriser l'importance de l'action bénévole et communautaire.

Interventions :

- Développer des outils afin de promouvoir l'action communautaire et bénévole.
- Soutenir la formation des bénévoles et faire la promotion du bénévolat auprès des jeunes.
- Promouvoir un esprit participatif aux différentes activités de sport et de loisir.
- Mettre en application, sur l'ensemble du territoire de la Ville, des ententes avec différents partenaires.
- Opérer une gestion déléguée auprès des organismes, tout en étant à l'écoute des réalités du milieu familial.

LOGEMENT

Objectif :

- Favoriser la mixité sociale et économique dans le développement durable des unités de logements sociaux, en tenant compte du concept intergénérationnel.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectif :

- Promouvoir une approche communautaire en étant à l'écoute des initiatives du milieu.



TRANSPORT

Objectif :

- Promouvoir une approche communautaire en étant à l'écoute des initiatives du milieu.

Interventions :

- Tenir compte de l'emplacement des services communautaires dans la conception des trajets de transport en commun.
- Poursuivre et développer la participation de la Société des transports de Trois-Rivières (STTR) aux événements communautaires.
- Examiner les possibilités reliées au transport collectif.

AMÉNAGEMENT

Objectif :

- Assurer la disponibilité des infrastructures utiles à la vie communautaire.

Intervention :

- Répondre à cet objectif en collaborant notamment à la préparation d'une politique municipale sur les parcs, les espaces verts et les espaces naturels.

CULTURE

Objectifs :

- Favoriser et développer des projets intergénérationnels dans les activités culturelles.
- Maintenir et consolider les démarches de médiation culturelle en concertation avec différents organismes communautaires oeuvrant pour la famille.

Interventions :

- Impliquer davantage les parents et les grands-parents dans les activités culturelles, comme l'éveil à la lecture.
- Valoriser les échanges et élaborer des projets culturels en impliquant les organismes intervenant auprès des familles.

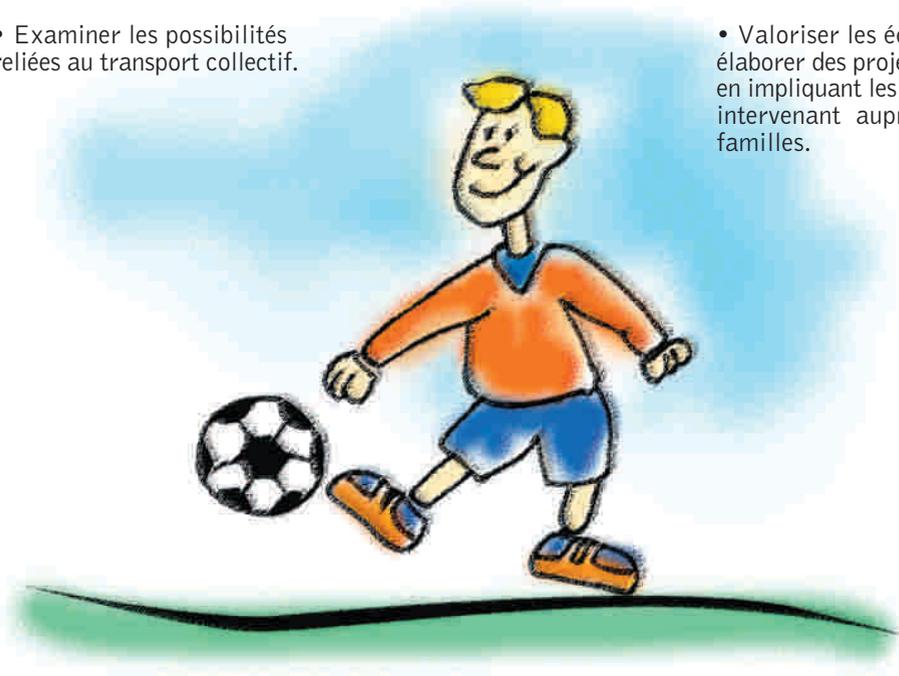
SÉCURITÉ

Objectif :

- Promouvoir une approche communautaire en étant à l'écoute des initiatives du milieu.

Intervention :

- Maintenir les ressources dédiées aux dossiers communautaires et renforcer leur implication auprès de la communauté et des familles.



L'animation

Animer le milieu et mettre en valeur la vie familiale.

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Objectif :

- Maintenir et améliorer l'approche "famille" dans le développement des services en fonction des réalités de chacun des milieux.

Interventions :

- Faire en sorte que le guichet unique du Service des loisirs et des services communautaires facilite l'accès aux services.
- Soutenir, promouvoir et veiller à l'accessibilité des événements populaires.

LOGEMENT

Objectif :

- Mettre en valeur la qualité de vie des familles, garantir aux familles un logement convenable et faire en sorte que cet habitat soit sécuritaire, salubre, vivable, équitable et durable.

Intervention :

- Prévoir, à proximité des logements sociaux, des installations récréatives aménagées, des espaces verts, des parcs accessibles et sécuritaires, des pistes cyclables, etc.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectif :

- Développer un travail d'animation du milieu.



TRANSPORT

Objectifs :

- Adapter les horaires pour favoriser la participation aux événements majeurs de la Ville.
- Faciliter l'accès aux événements majeurs par du transport flexible.

AMÉNAGEMENT

Objectif :

- Collaborer à la mise en place d'espaces propices à la tenue de diverses activités d'animation.

CULTURE

Objectif :

- Consolider et développer le volet familial dans les activités culturelles existantes.

Interventions :

- Soutenir en partenariat les événements familiaux à caractère culturel, tels que le Mondial des amuseurs publics, l'International de l'art vocal, les Journées de la culture, la P'tite semaine culturelle et l'animation sur la rue des Forges.
- Offrir une animation estivale axée sur la famille.

SÉCURITÉ

Objectif :

- Participer activement au bon déroulement et assurer la sécurité des gens lors des différentes activités, fêtes et festivals.

Interventions :

- Répondre aux demandes des organismes et être présent lors d'événements impliquant la famille, tels que les fêtes de quartiers, la Virée du Maire, etc.
- Participer aux activités de prévention, comme les journées d'information sur la sécurité à vélo ou sur les sièges d'enfants automobiles et poursuivre la présence de policiers-éducateurs dans les écoles secondaires.



La concertation

Favoriser la concertation et le partenariat entre les familles, la Ville et les organismes.

Valoriser l'approche réseau et la coordination des efforts entre les différents intervenants.

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Objectifs :

- Favoriser la formation de réseaux entre les différents organismes et intervenants de la Ville.
- Favoriser la mise en place de mécanismes de consultation pour l'ensemble de la Ville, en ce qui concerne, notamment, l'aménagement d'équipements de loisir.

Interventions :

- Identifier les organismes aidant les familles et développer avec eux des mécanismes de consultation.
- Développer, avec les différents partenaires du milieu, des ententes et des programmes diversifiés adaptés à la réalité des besoins des familles.
- Consulter la population lors de l'aménagement de nouveaux équipements.
- Assurer la présence des intervenants du Service des loisirs aux différentes tables de concertation.

LOGEMENT

Objectifs :

- Améliorer les milieux de vie des secteurs défavorisés, grâce à la contribution et la collaboration de partenaires, pour rendre leur environnement plus sécuritaire, plus confortable et pour favoriser la prise en charge.
- Renforcer les réseaux pour permettre à tous les partenaires de jouer un véritable rôle dans le développement du logement.

Intervention :

- Soutenir le développement des jeunes et des familles en favorisant l'implantation de services à proximité des espaces de logements, comme par exemple, les maisons de jeunes, les maisons pédagogiques pour l'aide aux devoirs, les services de bibliothèque, l'initiation à l'informatique, les comités de locataires, la maison des Grands-Parents, etc.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectif :

- Poursuivre le développement d'une approche en réseau et en partenariat avec le milieu.

Intervention :

- Favoriser les échanges auprès des ressources du réseau afin de bien les connaître, de mieux les référer au besoin et de faire l'arrimage avec les organismes.



TRANSPORT

AMÉNAGEMENT

CULTURE

SÉCURITÉ

Objectif :

- Promouvoir le développement de l'action bénévole et de nouveaux partenariats économiques/communautaires.

Interventions :

- Entretenir des liens d'échange et de collaboration avec nos partenaires communautaires, économiques, sociaux et touristiques.
- Être à l'affût des opportunités de développement de nouveaux partenariats publics/privés.
- Développer de nouvelles ressources d'accueil en matière de logement social.

Objectif :

- Valoriser les échanges et élaborer des projets culturels en impliquant les organismes intervenant auprès des familles.

Intervention :

- Répondre aux demandes des organismes pour des besoins en termes d'activités culturelles, de prévention, de conférences, etc.

Objectif :

- Travailler en concertation avec le milieu et être à l'écoute des besoins des familles.

Interventions :

- Actualiser les schémas de risques en incendie et en sécurité civile, en fonction des services d'urgence à la grandeur de la Ville.
- Réintroduire la participation de la Sécurité publique aux différentes tables de concertation en lien avec la famille.



ORIENTATION TRANSVERSALE :

L'information

Faciliter la transmission d'informations et de connaissances à propos de sujets touchant directement la famille. Faire de la sensibilisation auprès des familles et les impliquer dans les mécanismes de consultation pour orienter les choix et les priorités de développement. L'aide et le support du Service des relations publiques et d'information de la Ville seront mis à profit.

LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Objectifs :

- Faire connaître les services offerts à la famille : les services municipaux aussi bien que ceux offerts par les organismes.
- Valoriser la vie familiale par la promotion des actions réalisées par et pour les familles.

Interventions :

- Mettre en évidence et promouvoir, dans nos publications, les actions et les réalisations axées sur la famille.
- Faire la promotion, auprès des familles, des services offerts par le Service des loisirs et les organismes.
- Maintenir et développer des mécanismes d'information (Le Trifluvien, journaux de secteurs, site WEB, etc.).

LOGEMENT

Objectifs :

- Publiciser les programmes existants relativement à l'intégration du logement social.
- Sensibiliser la population aux impératifs de la cohabitation.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectif :

- Avoir toutes les informations nécessaires à transmettre aux nouveaux arrivants ou à tout nouvel entrepreneur, et ce, en travaillant en réseau avec les partenaires du milieu.

Interventions :

- Faire connaître aux promoteurs les ressources pouvant leur venir en aide, des outils de gestion du temps, etc.
- Constituer un document contenant la liste des ressources vers lesquelles nous pouvons référer les clients et les clientes, dans un souci du meilleur accueil possible.



TRANSPORT

Objectif :

- Bien informer la population sur les services de transports en commun.

Interventions :

- Renforcer les moyens d'informer la population.
- Identifier les meilleures sources d'information.

AMÉNAGEMENT

Objectif :

- Améliorer les communications internes et externes.

Interventions :

- Maintenir et améliorer le " service aux citoyens " qui facilite une communication et un suivi rapide des attentes et des besoins.
- Poursuivre les initiatives de sensibilisation et de responsabilisation en matière de sécurité et de prévention.
- Développer un système intégré d'informations à référence spatiale.

CULTURE

Objectif :

- Développer des outils de promotion mettant en valeur la famille.

Interventions :

- Maintenir le contact avec les personnes ressources des organismes.
- Informer davantage les familles sur les activités culturelles offertes.

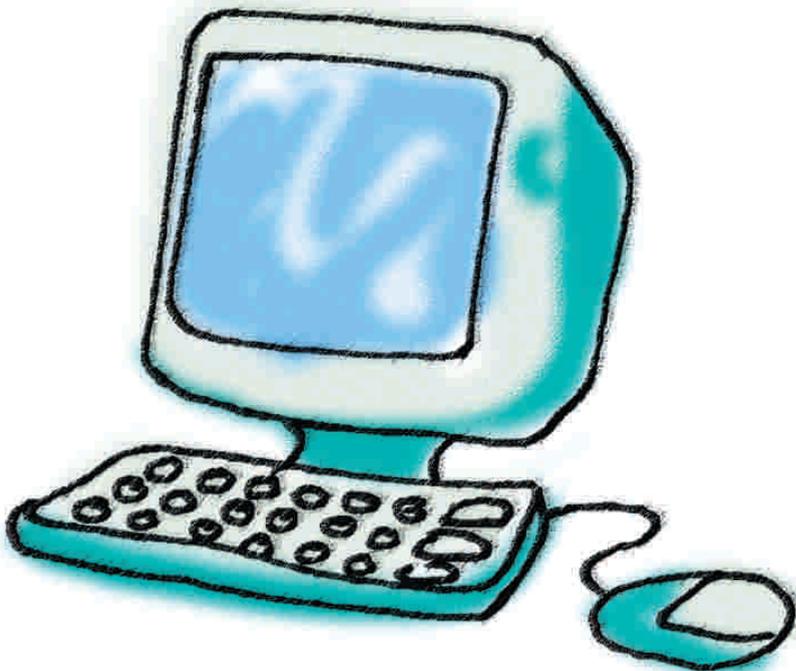
SÉCURITÉ

Objectif :

- Faire connaître le travail de la Sécurité publique auprès des gens et des familles qui participent aux différentes activités organisées par la Ville ou ses organismes.

Interventions :

- Assurer une bonne communication et avoir une approche citoyenne lors de toutes ces activités pour fournir une bonne information. Être à l'écoute des gens.
- Poursuivre les activités reliées au volet communautaire des incendies (opération BIP, kiosque d'information, semaine de prévention sur la sécurité incendie, prévention régulière dans les secteurs à risque).



Mise en oeuvre de la Politique familiale

La réalisation de cette Politique familiale a amené la Ville de Trois-Rivières à identifier de façon très concrète les réalités et les besoins de ses familles.

La Politique familiale se veut un cadre de référence qui mise sur la concertation et la communication pour rejoindre les familles dans leurs diverses réalités. L'épanouissement des familles de la Ville de Trois-Rivières ne saurait se faire sans le développement d'un sentiment d'appartenance, l'accessibilité aux services et aux infrastructures et le maintien d'un milieu de vie de qualité.

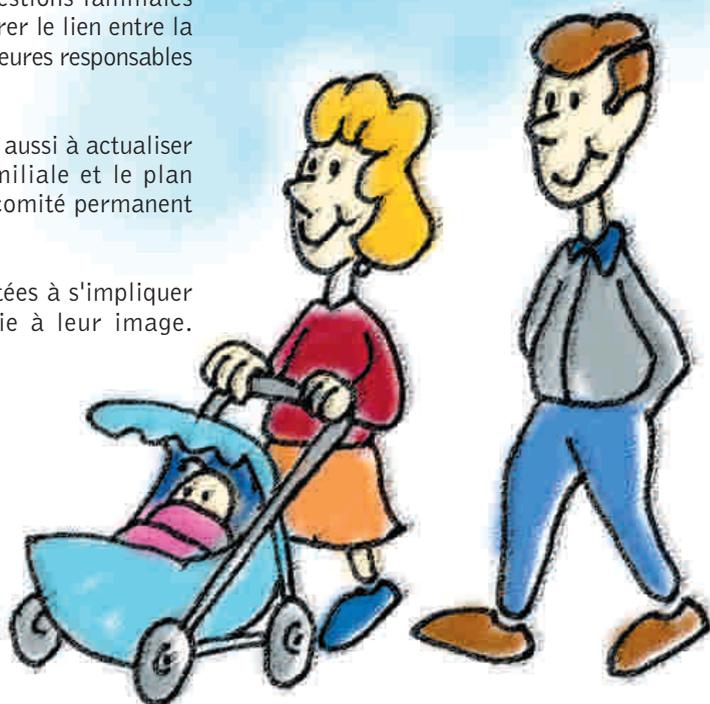
C'est en tenant compte de ces critères et en consultant les services qui interviennent quotidiennement auprès des familles que la Ville a préparé la présente Politique familiale, prouvant ainsi qu'elle est constamment à l'écoute de ses citoyens.

La Ville de Trois-Rivières fera en sorte que les services municipaux soient les maîtres d'œuvre de cette Politique familiale. Ils ont déjà identifié un nombre important d'actions découlant des orientations de la politique et seront appelés à tracer un plan d'action d'ici le mois de décembre 2004 pour les trois prochaines années.

Par ailleurs, un répondant des questions familiales sera nommé parmi les conseillers pour assurer le lien entre la Ville et les instances gouvernementales supérieures responsables pour la famille.

La Ville de Trois-Rivières s'engage aussi à actualiser périodiquement la présente Politique familiale et le plan d'action qui y sera rattaché et nomme un comité permanent pour en suivre le déroulement.

Les familles sont maintenant invitées à s'impliquer de manière à constituer un milieu de vie à leur image.



«Une place pour la famille»



Politique
familiale